



Liberté • Egalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

<b>Cadre réservé à l'administration</b>		
Date de réception <b>11/10/2013</b>	Dossier complet le <b>11/10/2013</b>	N° d'enregistrement <b>F05213P0118</b>

### 1. Intitulé du projet

Extension du lotissement communal d'habitation "les Vignes" tranche 3

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

**2.1. Personne physique**

Nom

Prénom

**2.2. Personne morale**

Dénomination ou raison sociale

Commune de PETOSSE

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Mr Jacques PAILLAT (Maire)

RCS/SIRET

2 1 8 5 0 1 7 4 0 0 0 1 1

Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
33	Permis d'aménager sollicité (commune non dotée d'un document d'urbanisme) pour créer un lotissement d'habitation d'une SHON supérieure à 10 000 m², sur un terrain d'une superficie inférieure à 10 ha. Lotissement "les Vignes 1 et 2" existants surface aménagée =3,57ha, (Permis d'aménager accordés: Tranche1 le 20/07/2007 et Tranche2 le 13/03/2010). Projet d'extension Tranche3 "les Vignes 3" surface aménagée =1,6ha, avec une surface planchers maxi de 6600m². Un dernier permis d'aménager (projet 2015) portera sur une Tranche 4 pour une emprise de 1.71 ha et une surface de plancher de l'ordre de 6000 m². A terme le terrain d'assiette du lotissement "les Vignes" sera de 7,08ha.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexés au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 3.1 du formulaire**

**4.1 Nature du projet**

Extension du lotissement "Les Vignes " Tranche 3 pour permettre la création de 19 lots destinés à la construction de maisons individuelles et ou de logements groupés.

Cette extension comprendra, ultérieurement, une tranche 4 avec la création de 20 lots.

Les tranches 1 et 2 existantes comprennent 31 lots.

Au total le lotissement "Les Vignes " comprendra 70 lots.

## 4.2 Objectifs du projet

La commune de Petosse est attractive du fait de sa proximité avec Fontenay Le Comte, et les grands axes de circulation.

La commune souhaite répondre à la demande en logements en augmentant et en diversifiant l'offre disponible.

Le projet est situé au Nord-Est du bourg, il concerne l'extension du lotissement "Les Vignes" existant, dans la continuité de l'urbanisation de la commune.

L'objectif étant d'étoffer les zones urbaines existantes au plus près des équipements et des services de la commune .

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le lotissement sera desservi par une voirie interne et raccordé aux réseaux dans la continuité du lotissement les vignes 2 (rue des sarments).

Les travaux d'aménagement engendreront peu d'impact sur la topographie, les voies seront calées sur le terrain naturel.

Les travaux d'aménagement seront réalisés en deux phases, à savoir :

- Une 1ère phase provisoire avec réalisation de la voirie primaire, la pose des réseaux souples et des branchements (électricité, télécommunications, eau potable ...), l'assainissement des eaux pluviales (noues, puisards).

- Une 2ème phase définitive, après occupation des lots, comprenant : la réalisation des finitions de voirie, des aménagements paysagers, du marquage et de la signalisation routière et de la pose du matériel d'éclairage public.

Échéancier des travaux :

Démarrage de chantier envisagé en avril 2014 pour la phase provisoire qui durera environ 6 mois. La phase définitive interviendra dans les 18 mois suivant l'achèvement de la viabilisation primaire.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le futur quartier d'habitation se veut agréable et convivial, dans la continuité de l'existant, avec :

- des voies de circulations hiérarchisées,
- des cheminements doux en liaison avec le centre bourg, les quartiers environnants et les espaces récréatifs,
- un parc paysager central,
- un découpage de parcelle non uniforme pour accueillir différents profils de population,
- l'intégration des préconisations environnementales et énergétiques, avec optimisation de l'orientation des parcelles afin de favoriser leur ensoleillement, préconisations retranscrites dans le règlement graphique du permis d'aménager.
- une gestion des eaux pluviales des lots à la parcelle (récupération, tranchée filtrante ou puisard), les eaux pluviales des voiries et des surfaces communes seront quant à elles récupérées dans des noues paysagères et des puisards, le long des voies.

Le projet va accueillir 19 nouveaux logements pour cette tranche 3, puis 20 pour la tranche 4.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Déclaration au titre de la loi sur l'eau : Arrêté en date du 23 avril 2007 (n°85-2007-00062)
- Notice d'impact au titre du Code de l'environnement réalisée en décembre 2008 dans le cadre du dépôt du permis d'aménager de la tranche 2 (PA 8517409F0001).

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Demande de permis d'aménager

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie totale pour les 4 tranches d'aménagements	70 902 m <sup>2</sup>
Nombre total de lots	70 logements
TRANCHE 3 (projet objet de la demande):	-----
Surface totale du projet	18 028 m <sup>2</sup>
Nombre de lots	19 logements
surface lotie	13 838 m <sup>2</sup>
surface plancher	6 800 m <sup>2</sup>
surface espaces verts	1 810 m <sup>2</sup>
surface minéralisés	2 370 m <sup>2</sup>
nombre de stationnements	26 stationnements

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Lieu-dit "Les Vignes"  
Commune de PETOSSE

Coordonnées géographiques: Long. 0° 54' 8" W Lat. 46° 28' 55" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 16°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°:

Point de départ: Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée: Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées:

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Terre agricole, mise à disposition temporaire par la commune mais plus cultivée depuis juin 2013

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

X

Si oui, intitulé et date d'approbation. Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

X

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZRE bassin hydrographique de la Sèvre Niortaise
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé à environ 2 km au nord du site Natura 2000 ZPS FR 5410100 et SIC FR 5200659 "Marais Poitevin"
d'un monument historique ou d'un site classé ou patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une partie du projet est comprise dans le Périmètre de protection du Monument historique (Eglise Saint Julien)

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1. Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?  
Veuillez compléter le tableau suivant

Domaines de l'environnement	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Récupération des eaux pluviales des voiries dans des noues paysagées et infiltration in-situ.
Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Ressources</b>			
est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Evacuation des surplus de déblais et de terre végétale, mais en quantité limitée car le projet prévoit de les réutiliser au maximum sur place.
est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>			
est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet va modifier un espace agricole non utilisé, ne présentant pas d'intérêt faunistique et floristique remarquable. Le projet prévoit la plantation de haie et de surface enherbée.
est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pour la tranche 3 utilisation de 1.8 ha en friche agricole (non utilisée), et 1.7 ha pour la tranche 4.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bruits spécifiques uniquement pendant la phase de travaux, soit pour une durée d'environ 6 mois du lundi au vendredi en journée.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vibrations spécifiques possibles uniquement pendant la phase travaux.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Emissions lumineuses dues à l'éclairage public qui sera mis en place dans le lotissement le long des voies (candélabres tous les 30m environ).</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<p><b>Pollutions</b></p>	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Eaux pluviales récupérées dans des noues et des puisards pour les voiries ou des systèmes d'infiltrations à la parcelle, (Dossier loi sur l'eau 2007)</p> <p>Eaux usées gérées à la parcelle par système d'assainissement non collectif (Etude d'aptitude des sols à l'assainissement non collectif mai 2013)</p> <p>Milieu récepteur le sous-sol.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Evacuation des déchets de chantier pendant la phase de travaux de viabilisation et de construction des logements selon la réglementation en vigueur.</p>
<p><b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b></p>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site ne présente pas d'intérêt paysager.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'emprise du projet est occupée actuellement de façon précaire par un exploitant agricole. Plus cultivée depuis juin 2013.</p>



6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi :

Le projet ne semble pas nécessiter d'étude d'impact du fait :

- qu'une notice d'impact a déjà été réalisée lors de l'aménagement de la tranche 2 du lotissement, incluant les extensions futures (tranches 3 et 4 ),
- que le site ne présente pas d'intérêt environnemental remarquable (cf. Evaluation environnementale Natura 2000 jointe),
- que le peu d'éléments existants haie et arbres seront conservés,
- que le projet se situe dans la continuité de l'urbanisation existante,
- et qu'il prend en compte les problématiques environnementales, gestion alternative des eaux pluviales (dossier loi sur l'eau), orientation des parcelles, déplacement doux sécurisé.

## 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Note de présentation du permis d'aménager (PA2_Notice de presentationLESVIGNES3)</li> <li>- Dossier loi sur l'eau (DLE 2007)</li> <li>- Notica d'incidences (PA15_NOTICE INCIDENCEdec08 et ses annexes PA15_annexe1 et PA15_annexe2)</li> <li>- Evaluation des incidences Natura 2000 (PA15-1_NoticeNATURA2000 et son annexe P15-1_Plan de masse)</li> <li>- Etude d'aptitude des sols à l'assainissement non collectif (PA_Annexe1_ANCT3T4)</li> </ul>

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Fait à

PETOSSE

le

11 octobre 2013

Signature

Jacques GAILLAT  
Le Maître

